

## Atelier de travail - Paris le 20 mars 2018 de 9h30 à 17h

Institut Mines Télécom – Salle DB003 – 37-39 rue Dareau 75014 PARIS (Pièce d'identité exigée)

- **Temps d'échange** : Impliquer l'utilisateur pour la conception et l'évaluation d'innovations dans le cadre de la Loi Jardé - Quels retours d'expériences ?
- **Temps de formation** : Nouvelles exigences associées à la mise en œuvre de la loi Jardé et du nouveau règlement européen sur les données personnelles.

### Appel à participation et « Save the Date »

Les structures de recherche et d'innovation menant des expérimentations dans le champ des technologies pour la santé et l'autonomie doivent s'intéresser à l'impact de la loi Jardé et de ses décrets d'application sur leurs activités. Ceci est particulièrement vrai pour les Living Labs et les Centres d'Investigation Clinique des Innovations Technologiques travaillant dans ce champ, impliquant au plus tôt les utilisateurs dans la conception et l'évaluation des innovations qu'ils produisent. L'impact de la loi est différent selon que ces innovations se traduisent ou non en dispositifs médicaux, selon le type de critère évalué, selon le lieu d'évaluation... L'application de la loi suscite alors de nombreuses questions dont les réponses sont parfois difficiles à formuler ou divergent selon l'interprétation des textes.

Cet atelier de travail est organisé en deux temps :

- **Matin : Session « Retours d'expériences »**. L'objectif est de partager les expériences de terrain afin de mettre en valeur les bénéfices, les limites, les questionnements ayant émergé lors du déroulement de ces expérimentations. C'est un temps d'échange autour des retours d'expérience des participants.
- **Après-midi : Session « Formation »**. L'objectif est de s'informer sur les nouvelles exigences associées à la mise en œuvre de la loi Jardé et du nouveau règlement européen sur les données personnelles

### Comment participer :

- **Vous souhaitez participer à l'atelier** : merci d'envoyer nom, fonction et institution d'appartenance de chaque participant à [michelle.tresfield@finances.gouv.fr](mailto:michelle.tresfield@finances.gouv.fr)
- **Vous souhaitez également présenter votre retour d'expérience** sur l'application (ou non) de la Loi Jardé durant le temps d'échange du matin : merci d'envoyer un court descriptif de votre REX à [michelle.tresfield@finances.gouv.fr](mailto:michelle.tresfield@finances.gouv.fr)

**La participation est gratuite mais, pour des raisons logistiques, l'inscription est obligatoire.**

